

enoromi

magazine

DOSSIER SPÉCIAL ONE FOREST SUMMIT

*Un sommet pour
faire progresser notre
ambition collective en
matière de préservation
et de gestion durable des
forêts tropicales*

38 SOCIÉTÉ
ARLETTE
SOUDAN-NONAUT

*Le Bassin du Congo, aujourd'hui, c'est
le premier poumon écologique de la
planète.*



ACTUALITÉ

Insalubrité :
*Le Gabon et la France s'accordent
pour la réhabilitation de la
décharge de Mindoubé.*

DOSSIER

Forêts-Bois : *Pour une
exploitation durable et une
meilleure valorisation.*



**SCANNEZ
LE QR CODE**

*Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com*

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >

ONE FOREST
SUMMIT

#ONEFORESTSUMMIT

La préservation des
forêts tropicales,
**pour une économie
durable**

#OFSGabon

www.oneforestesummitmedia.com

Directeur de publication
Dorine Henry M.

Rédacteur en chef
Seif Mostley

Graphisme & maquette
Davy MEGNIE  Think different

Webmaster
Simon Steven OBAME

Photographies
François Zima

Régie publicitaire
Prestige Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction
Jean Paul Augé OLLOMO
Griffin ONDO
Brice GOTOA

Tirage mensuel
5000 exemplaires

Imprimé par
Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville
Spa Yacine
La Maison de Lulu
Urban FM

Oyem
Hôtel Marguerite

Ont participé
Haïlée M.D
Mikel DOUSSENGUI

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



ÉDITO

LA PLANÈTE SE RÉCHAUFFE, AGISSONS MAINTENANT !

Depuis l'adoption, en 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil) d'une convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, on le sait : il faut limiter la hausse de la température climatique. Depuis, les COP se succèdent, et la stratégie, elle aussi bien connue de tous, reste la même : parvenir à une baisse des émissions humaines des gaz à effet de serre. 31 ans après, les pays industrialisés, particulièrement pointés du doigt pour leurs activités destructrices de la couche d'ozone, continuent de faire la sourde oreille, à défaut de renouveler chaque année des promesses jusque-là non tenues.

Une vingtaine de jours après le One Forest Summit au Gabon, coorganisé par la France, qui a placé les forêts tropicales au centre de la stratégie de cette baisse de la température mondiale grâce à leur pouvoir de captation du carbone, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a une nouvelle fois tiré la sonnette d'alarme. Dans son dernier rapport publié, le 20 mars 2023, l'organisme des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques actuels consacrés aux changements climatiques, créé en 1988, a rappelé aux décideurs des 195 États reconnaissant son statut l'impérieuse nécessité de limiter à 1,5°C le réchauffement planétaire. Un défi à relever et au sujet duquel l'organisme n'a pas fini de marteler depuis son rapport de 2018.

Or, il faut en être conscient : l'humanité court un grand danger. Si l'importance accordée ces dernières années aux forêts tropicales est louable, l'on se doit également d'être honnête en reconnaissant que cela ne suffit pas. Il faut agir concrètement ! D'autant plus que les signes du réchauffement sont désormais bien perceptibles à travers le monde. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes mé-

téorologiques extrêmes (séismes, montée des eaux, sécheresse, etc.) en dit long sur les conséquences de l'inaction actuelle. Plus personne ne peut nier l'évidence.

Seul l'homme est responsable, après s'être adonné, plus d'un siècle durant, à la combustion des matières fossiles et à une utilisation inégale et non durable de l'énergie et des sols. Ce qui a eu pour conséquence une élévation de la température planétaire de 1,1°C par rapport à la période préindustrielle. Pourtant, cinq ans après que le GIEC a souligné que limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C constituait un défi inédit, les décideurs n'ont pas véritablement pris la mesure de la situation. Bien au contraire. En témoigne l'augmentation

continue des émissions de gaz à effet de serre. « La cadence et l'envergure des mesures prises jusqu'ici, tout comme les mesures planifiées à ce jour, ne sont pas suffisantes pour faire face au changement climatique », regrette le groupe d'experts.



Dorine Henry M.
Directeur de publication

Aussi, le GIEC assure-t-il que tout réchauffement supplémentaire du cli-

mat nous pousse un peu plus vers le précipice, augmentant les dangers, aussi bien pour les êtres humains que pour toutes les autres formes de vie sur la Terre. Les experts préviennent : « Une intensification des vagues de chaleur, des précipitations abondantes et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes augmentent encore les risques pour la santé humaine et les écosystèmes. Selon les projections actuelles, l'insécurité alimentaire et l'insécurité de l'approvisionnement en eau s'accroîtront à mesure que la planète se réchauffera. Lorsque ces risques se conjuguent avec d'autres circonstances néfastes, telles que des pandémies ou des conflits, ils deviennent encore plus difficiles à gérer. » ●

Sommaire



09

Actualité.

Insalubrité : Le Gabon et la France s'accordent pour la réhabilitation de la décharge de Mindoubé.

ACTUALITÉS

06 Insalubrité :

Le Gabon et la France s'accordent pour la réhabilitation de la décharge de Mindoubé.

07 Environnement :

Le « Plan de Libreville », pour une meilleure prise en compte des forêts tropicales.

08 Environnement :

La place de la Comifac au One Forest Summit.

09 One Forest Youth Forum :

Les jeunes au cœur de la défense des forêts.

PUBLIREPORTAGE

10 Contexte du One Forest Summit

INVESTISSEMENT

18 Développement des crédits carbone :

Des investisseurs britanniques, indiens et tunisiens marquent leur intérêt.

DOSSIER

20 Forêt & Bois :

Pour une exploitation durable et une meilleure valorisation.



10

A la Une.

ONE FOREST SUMMIT

Le Bassin du Congo, aujourd'hui, c'est le premier poumon écologique de la planète.

Le One Forest Summit s'est tenu les 1er et 2 mars 2023 à Libreville, sous l'égide conjointe des présidents Ali BONGO ONDIMBA et Emmanuel MACRON. Un sommet dédié à la protection des forêts tropicales en marge duquel notre rédaction s'est entretenue avec Arlette SOUDAN-NONAUT, journaliste et femme politique congolaise, actuellement ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo en République du Congo.

20

Dossier.

Forêt & Bois :

Pour une exploitation durable et une meilleure valorisation.

PUBLIREPORTAGE

26 L'UNICEF plaide pour un monde avec des jeunes adultes climato-responsables

ENQUÊTE

26 Café & Cacao :
Quelles ambitions pour le Gabon ?

ECONOMIE

32 Mécanismes de financement innovants : *Pour une protection durable de la nature et de la biodiversité.*

ZOOM SUR...

34 Le Plan de Libreville

SOCIÉTÉ

38 Arlette SOUDAN-NONAUT :
Le Bassin du Congo, aujourd'hui, c'est le premier poumon écologique de la planète.



26

Enquête.

Café & Cacao :
Quelles ambitions pour le Gabon ?

Actualités



Insalubrité : Le Gabon et la France s'accordent pour la réhabilitation de la décharge de Mindoubé.



En situation de saturation depuis plusieurs années, la décharge publique de Mindoubé, sise dans le 5e arrondissement de Libreville, pourrait être réaménagée. Un accord en vue de sa réhabilitation a été signé, le 1er mars 2023 à Libreville, en marge du One Forest Summit tenu dans la capitale gabonaise. La mobilisation des ressources financières permettant de mener à bien ce projet censé aboutir à la transformation du site en un véritable centre de stockage et de tri de déchets selon les exigences internationales est le principal objectif de cet accord passé entre les autorités gabonaises et françaises.

En marge du One Forest Summit tenu du 1er au 2 mars à Libreville, les ministres gabonais des Eaux et Forêts, Pr Lee WHITE et sa collègue de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine ROBOTY MBOU, et le ministre français chargé de la Transition écologique, Christophe BECHU, ont signé une déclaration d'intention pour la réhabilitation de la décharge de Mindoubé. Cette signature devrait permettre d'améliorer les capacités de stockage d'ordures ménagères et industrielles de cette décharge qui accueille l'ensemble des déchets collectés dans la capitale gabonaise.

Cette mise aux normes internationales de la décharge par sa transformation en Centre de déchets et de tri au terme de la réhabilitation est une bonne nouvelle pour la capitale gabonaise qui, très souvent, suffoque dans les ordures qui jonchent même la voie publique et obstruent la circulation dans certaines rues. Celle-ci vise à garantir de meilleures conditions de travail et de sécurité pour la population environnante et est conforme à la politique nationale de protection de l'environnement, qui est une des principales préoccupations du président Ali BONGO ONDIMBA.

Arrivé à saturation depuis plusieurs années, le site de la décharge de Mindoubé pose un véritable problème de salubrité publique en raison des dioxines qui sont émises par le brûlage des déchets. Le partenariat signé entre les deux pays prévoit sa fermeture et sa réhabilitation. « On franchit une étude. Toutes les études ont été réalisées. Nous devons maintenant passer à sa mise en œuvre, à faire en sorte d'éviter que la décharge continue de polluer et la réaménager en sorte de parc », a déclaré Yannick SONNET, Haut-commissaire à l'environnement et au cadre de vie.

Cet accord vise à rechercher des fonds. La réhabilitation de cette décharge est estimée à 30 millions d'euros. Selon le ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine ROBOTY MBOU, ce projet s'inscrit en droite ligne de la volonté du gouvernement de mettre en place une filière de traitement de déchets à Libreville, outre la création de nouveaux centres de stockage de déchets. Cela devrait permettre de réduire le phénomène de l'insalubrité sur les voiries urbaines dans le Grand Libreville, apprend-on.

Pour Christophe BECHU qui a visité la décharge de Mindoubé pendant le One Forest Summit, cette mise aux normes est quelque chose à faire pour le bien commun. Car cette décharge située en pleine ville représente une vaste menace pour la santé de la population et pour l'environnement. Une autre, au standard international, sera ouverte à Nkoltang, à 30 kilomètres de la capitale.

Le Gabon veut à tout prix résoudre le problème d'insalubrité

Cette signature intervient 10 mois après la réunion du 18 mai, présidée par le président Ali BONGO ONDIMBA avec les membres du gouvernement pour trouver des solutions à l'insalubrité galopante dans le pays. Le chef de l'État avait demandé au gouvernement qu'un accompagnement soit apporté « dans les meilleurs délais » à la société Clean Africa afin de renforcer ses équipements et sa capacité opérationnelle. La société Clean Africa payée par l'État gabonais pour débarrasser la capitale de ces déchets peine à remplir son contrat. Du coup le Grand-Libreville suffoque dans les ordures qui jonchent même la voie publique et obstruent la circulation dans certaines rues. Les autorités multiplient des efforts et cherchent des partenariats pour trouver des solutions idoines et pérennes au problème d'insalubrité. Le gouvernement vient de renforcer la logistique de la société d'État Clean Africa. Il s'agit de 10 ampirolles, 6 bennes et 30 camions-bennes à ordures ménagères (BOM). Ces équipements devraient permettre d'améliorer les capacités opérationnelles de Clean Africa et remédier durablement à la situation de l'insalubrité dans le pays. L'ambition des autorités gabonaises est de rendre les villes du Grand Libreville plus propres en vue de transformer l'environnement des Gabonais. Cet objectif ne peut être atteint sans la modernisation de la décharge de Mindoubé.

Depuis plusieurs années, de nombreuses villes sont confrontées aux difficultés de collecte et de gestion des ordures ménagères au Gabon. Dans le Grand Libreville, notamment à Akanda, Libreville, Owendo et Ntoundou, la situation paraît préoccupante. Les différentes initiatives et solutions préconisées à ce jour par les autorités paraissent peu concluantes. Le Prix de l'arrondissement le plus propre a été lancé avec en prime un montant de 500 millions de FCFA promis au vainqueur. Des tas d'immondices continuent pourtant de joncher la voie publique et obstruent la circulation dans certaines rues de la capitale malgré le lancement de cette compétition. ●

Brice GOTOA

Actualités



Environnement : La place de la Comifac au One Forest Summit.

Les forêts tropicales rendent un service inestimable aux populations locales et à l'humanité en leur offrant de nombreuses ressources, mais aussi en piégeant le carbone et en abritant des hotspots de biodiversité. Reconnaissant l'importance des forêts d'Afrique centrale ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur elles, les chefs d'État d'Afrique centrale se sont engagés officiellement, en mars 1999 à Yaoundé, à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays. Jouant son rôle de défenseur des forêts du Bassin du Congo, la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a joué un rôle actif dans cette première édition du One Forest Summit qui s'est déroulée à Libreville, les 1er et 2 mars 2023.

À ce jour, le Bassin du Congo capte 11% des financements internationaux pour les forêts. Le forum qui s'est terminé le 2 mars dernier a étudié les moyens de mettre en place un marché du carbone « Premium » de haute intégrité et à haute valeur environnementale qui incorpore des co-bénéfices pour la nature et les populations.

Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC y a été représenté par quelques membres de son équipe dirigeante, dont le Secrétaire exécutif Hervé Martial MAIDOU et le Secrétaire exécutif adjoint et coordonnateur technique Chouaibou NCHOUTPOUEN, qui ont tous deux animé des sessions techniques au cours des travaux tenus dans la capitale gabonaise.

Une rencontre décisive pour le bassin du Congo

À l'ouverture du One Forest Summit à Libreville, le Pr Lee WHITE, ministre gabonais des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, a d'emblée placé la barre haut, indiquant devant une salle bondée de représentants des États, d'experts climat et d'observateurs qu'il ne s'agissait pas d'« un sommet de plus mais un sommet de solutions ». Le membre du gouvernement gabonais a en effet tenu à rappeler que cette rencontre qui se tient deux mois après la COP15 de Montréal sur la biodiversité et trois mois après Charm el-Cheikh ne doit pas « courir après de nouveaux accords ou de nouvelles déclarations d'intentions ». « Nous sommes réunis ici pour un sommet d'action et de solutions. Nous voulons mettre en œuvre nos engagements », a-t-il lancé face aux nombreux participants.

« Les forêts absorbent deux fois plus de CO2 qu'elles n'en émettent, près de 7,6 milliards de tonnes par an, davantage que les émissions annuelles des États-Unis ! Le défi de la biodiversité ? Alors qu'elles couvrent à peine 10% de la planète, les forêts tropicales abritent 70% des espèces végétales connues et 90% des espèces vertébrées », poursuit le ministre, biologiste, botaniste et archéologue, qui a vécu dans la forêt gabonaise de 1989 à 2000 dans le cadre de ses nombreuses recherches sur la faune et la flore de ce pays axial du bassin du Congo.

Actuellement, 350 millions de personnes dépendent directement des forêts tropicales pour vivre, et 1,6 milliard indirectement, poursuit le ministre, déroulant des chiffres préoccupants. Ainsi, en 40 ans, les forêts tropicales mondiales ont perdu 20% de leurs superficies. « Cette déforestation tropicale est responsable de 13% des émissions mondiales de CO2 », poursuit celui qui est considéré comme l'architecte de l'inscription de la forêt tropicale dans l'accord de Paris.

Ce sommet a permis de réfléchir sur le renforcement de la coopération scientifique entre les trois grands bassins tropicaux, le développement des filières plus durables pour élaborer des produits respectueux des forêts à des prix justes et

la définition des financements innovants pour la protection des forêts.

Le financement constitue le nerf de la guerre. Partenaire de ce sommet, la France s'est engagée à doubler ses financements internationaux pour la biodiversité pour atteindre 1 milliard d'euros dès 2025.

Le rôle de la jeunesse de la sous-région

Toute cette mobilisation nécessite l'implication de la jeunesse régionale et internationale d'aujourd'hui, mais surtout celle de demain. « La relève est en marche et se structure progressivement. Une rencontre sous-régionale de passation de témoin à la jeune génération de leaders engagée est planifiée pour fin 2023 début 2024 avec des partenaires qui ont inscrit la jeunesse au cœur de leur action. Nous allons continuer de faire le plaidoyer dans ce sens pour aider à mieux cerner les champs d'expérimentation, d'innovation et de progrès et surtout soutenir la vulnérabilité des communautés locales et des jeunes par des emplois décents et opportunités : Miser sur la jeunesse, c'est miser sur l'avenir du continent », a tancé Marie TAMOIFO, leader de la société civile et Coordinatrice régionale du Réseau des jeunes pour les forêts d'Afrique centrale (REJEVAC).

Miser sur la jeunesse des pays de l'espace CEEAC et COMIFAC l'est encore plus. Le défi climatique, de conservation de biodiversité et de développement des pays africains avec un manque d'emplois pour la jeunesse est déjà là et il est urgent d'y répondre. Vivement que cette initiative du One Forest Summit touche toutes les organisations et structures de jeunesse de la sous-région et du monde.

Cette rencontre présidée par les présidents Ali BONGO ONDIMBA et Emmanuel MACRON a pour ambition de s'inscrire dans une dynamique positive dans le sillage, rappelle le ministre, de l'accord « historique » adopté en décembre à Montréal pour mettre fin à la perte de la biodiversité et la restaurer. ●

Mikel DOUSSENGUI

► CONTEXTE

ONE FOREST SUMMIT

Ce sommet organisé sous l'égide du Président de la République gabonaise Ali Bongo Ondimba et du Président français Emmanuel Macron a été un moment clé pour l'action climatique et la préservation de la biodiversité.



Pourquoi un Sommet sur les forêts ?

Le but était de promouvoir la solidarité entre les trois grands bassins forestiers mondiaux - la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est. En séquestrant des centaines de millions de tonnes de CO₂, ces bassins forestiers jouent un rôle critique dans la régulation du climat. Par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils recèlent, ils abritent des trésors de biodiversité. Et en agissant comme tampons entre les sociétés humaines et les cycles microbiens des espaces sauvages, ils jouent un rôle clé pour prévenir l'apparition de nouvelles épidémies.



Quels étaient les objectifs du Sommet ?

Le One Forest Summit s'est donné pour objectif de déboucher sur de nouveaux engagements et des initiatives concrètes sur :

- La progression des connaissances et la promotion de la coopération scientifique sur les écosystèmes forestiers
- La promotion de chaînes de valeur durables dans le secteur forestier
- Le développement de sources de financement innovantes notamment en explorant les solutions de conservation de la biodiversité fondées sur le marché.



Pourquoi un Sommet au Gabon ?

Le Gabon, un pays où 88% de son territoire est couvert par la forêt équatoriale, est en première ligne pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger la biodiversité. Le pays est un précurseur dans la protection de ses ressources naturelles en engageant volontairement à protéger un tiers de ses espaces naturels, terrestres et marins. En préparation pour l'après-pétrole, le Gabon a adopté un modèle économique alliant développement industriel et gestion durable de ses ressources naturelles.



Comment s'est déroulé le One Forest Summit ?

Le premier jour du sommet, le 1er mars, a réuni des membres de gouvernements et de la société civile ainsi que des experts afin d'avancer sur l'ambition portée par les trois principaux axes du One Forest Summit. Les participants ont eu l'opportunité de prendre part à des événements ministériels et des sides events sur ces trois piliers du Sommet.

La seconde journée, le 2 mars, a été consacrée à la séquence de haut niveau du One Forest Summit, réunissant les chefs d'Etats et de gouvernements sur le sujet du bassin du Congo et des défis communs rencontrés par les bassins forestiers tropicaux africain, amazonien et asiatique.

! Les facilitateurs du One Forest Summit.



Sabrina Krief

« Le Sommet de Libreville est un moment opportun pour souligner le rôle et l'importance des communautés locales dans la fonctionnalité, la santé et la vitalité des écosystèmes des forêts tropicales. Parmi un grand nombre de pratiques culturelles favorables à la préservation de ces forêts, les leaders communautaires, les chercheurs et les politiques souligneront ensemble l'importance des espèces menacées et emblématiques des forêts tropicales (notamment les grands singes et les éléphants) dans les pratiques traditionnelles. J'espère que le partage des méthodes et des données scientifiques concernant le suivi de la faune, de la flore et de la diversité culturelle permettra d'accélérer nos actions pour mettre un terme à la dévastation de notre trésor commun, les forêts tropicales. »



Gagan Gupta

« Nos forêts ne seront jamais protégées si nous n'assurons pas leur valeur économique d'une façon durable. Nous devons créer des chaînes de valeurs vertueuses pour le bois et l'agriculture qui assurent la création d'emplois, des revenus complémentaires pour les gouvernements et une hausse du PIB, tout en mesurant toujours l'empreinte carbone. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans ce processus, avec des responsabilités mais aussi nombre d'opportunités. En rassemblant les gouvernements et les acteurs de la société civile et du secteur privé, le Sommet de Libreville répond à un besoin urgent, il arrive au bon moment ! »



Philippe Zaouati

« Alors que les entreprises et les gouvernements sont de plus en plus conscients de la nécessité de mesurer l'impact de leur activité sur la biodiversité, je m'attends à ce que le Sommet explore la manière de mettre à l'échelle les instruments basés sur le marché pour mieux financer les forêts et la biodiversité, afin de libérer l'énorme potentiel d'investissements du secteur privé et financier qui peuvent être bons pour le climat, la nature et les personnes. En particulier, ce Sommet examinera des solutions de financement innovantes pour la préservation des forêts et la rémunération des services écosystémiques, en mettant l'accent sur les crédits.



AV

Aelis Voyages

Votre partenaire de confiance



Ouverture
du Lundi au Vendredi
8h30 à 16h30



Disponible et joignable
24h/24 7j/7j



Billets d'avions



Assistance
aéroportuaire



Location de véhicules



Réservation d'hôtels



Forfait touristique



Visa en fonction
des destinations

+066 00 17 17 - 062 03 23 62
066 37 77 18

reservation@aelisvoyages.com

Libreville Gabon









Bienvenue au *Gabon*



▶ INVESTISSEMENT

DÉVELOPPEMENT DES CRÉDITS CARBONE

Des investisseurs britanniques, indiens et tunisiens marquent leur intérêt

Le Gabon est certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur la période 2010-2018. Le pays peut ainsi vendre son crédit carbone aux entreprises qui en ont besoin. Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) est chargé de la gestion des fonds issus de cette vente. Seulement, depuis la mise à disposition de ce crédit carbone, le pays a du mal à trouver preneur sur le marché international.

Au cours de la conférence One Summit Forest, qui s'est tenue du 1er au 2 mars 2023 à Libreville au Gabon, la question du financement dédié à la préservation des forêts du bassin du Congo et particulièrement de la forêt gabonaise a été abondamment abordée. En effet, le Gabon séquestre chaque année plus de 140 millions de tonnes de carbone. Au cours de la COP27 en Égypte, 90 millions de tonnes de ces crédits carbone ont été validées de manière « définitive » par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC).

Lors de la plénière d'ouverture du One Forest Summit, le ministre des Eaux et Forêt, Lee WHITE a indiqué que les crédits carbone peinent à être vendus sur le marché international notamment auprès des pays occidentaux. « Ça fait trois mois que nos crédits carbone existent. Il y a le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) qui vend ces crédits. Mais, au niveau des États on n'a pas remarqué un grand engouement même si on a signé des accords internationaux au niveau de Paris. Le secteur privé vient nous voir et on est en négociations, mais on est très déçu de la réaction des États », a regretté Lee WHITE.

Selon le membre du gouvernement, dès que le Gabon lance les discussions sur ses millions de crédits carbone avec les pays occidentaux, c'est silence radio. Et pourtant, d'après Francis JAMES, représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les crédits carbone du Gabon sont de bonne qualité.

Pour l'administrateur directeur général du FGIS, Akim DAOUDA, la vente de ces crédits carbone aurait permis au Gabon de préserver la nature, de créer des emplois et de maintenir ce stock de carbone aussi élevé qu'il est, car ça coûte de l'argent et des investissements de conserver sa forêt intacte. En effet, la vente des 90 millions de tonnes de crédits carbone

aurait pu rapporter au Gabon environ 1,26 milliard de dollars, soit 773,39 milliards de FCFA, le prix de la tonne de carbone étant estimé à environ 14 dollars sur le marché international, selon le ministre des Eaux et Forêts dans un entretien accordé à la chaîne de télévision Gabon 24. Il mise néanmoins sur ces sociétés qui émettent du CO2 et qui n'arrivent pas à réduire rapidement leurs émissions, mais qui ont la possibilité d'acheter des crédits carbone pour compenser ces émissions.

Le pays séquestre annuellement l'équivalent de 140 millions de tonnes de carbone, alors qu'il n'en émet que 35 000. Ainsi, fort d'une différence de plus de 139,9 millions de tonnes de carbone chaque année, le Gabon peut-il vendre son crédit carbone aux entreprises qui en ont besoin. Le pays a été certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur la période 2010-2018.

Le Gabon a déjà vu ses efforts récompensés en juin 2021 par la Norvège. Ce pays européen avait décidé de lui octroyer un financement de 17 millions de dollars, soit environ 9,3 milliards de FCFA, pour son engagement en faveur de la protection de ses forêts. Cette enveloppe représente la contrepartie du carbone supplémentaire séquestré entre 2016 et 2017, grâce aux mesures mises en œuvre par le gouvernement gabonais dans le but de lutter contre la déforestation et limiter les dérèglements climatiques.

Les engagements de Libreville

Le One Summit Forest de Libreville, coorganisé par la France et le Gabon, a amené les principaux participants à prendre un certain nombre d'engagements au bénéfice de la préservation des forêts tropicales. Le président, Emmanuel MACRON a notamment promis la création d'un fonds doté de 100 millions d'euros, soit un peu plus de 65,5 milliards de FCFA. Il a aussi fait savoir que plusieurs bailleurs de



fonds vont participer à cette opération de financement au profit des États des 15 pays du bassin du Congo, dont le Gabon. Il s'agit de la fondation Walton qui a promis 20 millions d'euros, un peu plus de 13 milliards de FCFA. La fondation Conservation International à hauteur de 30 millions d'euros, soit 19,6 milliards de FCFA. Et le reste de l'enveloppe est à la charge de la France.

À côté de la création de ce fonds, d'autres initiatives ont été présentées pendant les deux jours de conférence du One Summit Forest. Dieuonné EVOU MEKOU, le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), a profité de cette occurrence pour faire la promotion du Fonds bleu du bassin du Congo qui est hébergé par l'institution financière sous-régionale qu'il préside. D'après le président de la BDEAC, le Fonds bleu pour le bassin du Congo est le principal outil financier de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC). « Il a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires auprès des contributeurs et investisseurs, en vue du financement de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue », a-t-il expliqué, tout en appelant les potentiels bailleurs de fonds à mettre la main à la poche pour thésauriser les fonds nécessaires. ●

Dossier

FORÊTS & BOIS

**Pour une exploitation durable
et une meilleure valorisation.**

Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'exploitation forestière ? Comment les promouvoir auprès des opérateurs économiques et surtout comment permettre aux locaux d'en profiter pleinement, tout en valorisant le bois ? Telles sont les questions auxquelles les participants du workshop autour des chaînes de valeur durables dans le secteur forestier ont tenté de répondre au moment d'aborder, lors du One Forest Summit de Libreville, la question de l'exploitation durable des forêts et la valorisation des produits du bois. Au cours de cet atelier ayant duré deux journées, beaucoup a été dit, plusieurs propositions ont été faites que nous vous résumons dans ce dossier.

Par **Griffin ONDO**



Promouvoir les bonnes pratiques et assurer la prospérité des locaux. **Blaise LOUEMBÉ (Gabon)**

Ministre d'État au Développement industriel et des petites et moyennes industries, Blaise LOUEMBÉ a officiellement ouvert les travaux du panel consacré à la promotion des chaînes de valeur durables dans l'exploitation forestière. D'emblée, le membre du gouvernement gabonais a tenu à rappeler l'importance de ce sommet qui, selon lui, a traité «une problématique majeure pour le développement de notre planète et pour notre pays en particulier ». Or, pour parvenir à une meilleure valorisation du bois, l'implication des États est nécessaire, mais cela nécessite aussi des démarches individuelles de la part des consommateurs, ainsi que la transformation des modèles économiques des entreprises et sociétés industrielles, a-t-il estimé. En somme, la marche vers de nouveaux paradigmes, créateurs de chaînes de valeur durables.

Pour le ministre d'État gabonais, promouvoir de bonnes pratiques en termes d'exploitation forestière pour une utilisation durable des forêts tropicales permettra aux communautés de prospérer et de protéger le savoir-faire local tout en préservant les réserves vitales de carbone et de biodiversité capturées dans ces écosystèmes. Sur le sujet, il n'a pas manqué de vanter le caractère avant-gardiste du Gabon qui « dispose d'un cadre législatif réglementaire solide servant de support juridique à l'établissement des politiques publiques exemplaires, dans ce sens les sociétés qui s'implantent doivent prendre en compte dès la conception et l'implémentation de leurs unités de production tous les impacts environnementaux possibles pour que leur processus de fabrication soit le plus compact et le moins polluant ». Le pays impose, en effet, aux exploitants de s'assurer que le taux d'exploitation des ressources naturelles soit inférieur à leur taux de reproduction ou de régénération.

« Le Gabon s'est lancé dans une politique d'industrialisation de grumes afin de stimuler la création d'un maximum d'emplois au niveau national, mais également d'améliorer la qualité de vie des populations locales et dépendantes des forêts », a rappelé Blaise LOUEMBÉ, expliquant que la mesure d'interdiction d'exportation des grumes prise en 2010 visait principalement « la maîtrise de l'exploitation de ressources forestières », à travers le contrôle des unités de transformation. Une politique nationale qui a d'ailleurs valu au Gabon d'être honoré plus d'une fois à travers la Zone économique spéciale de Nkok.

Les autorités gabonaises ont estimé que les chaînes de valeur durables pour lesquelles les travaux du One Forest Summit aspiraient à en faire la promotion sont, entre autres, la certification des installations, la traçabilité des productions, les revenus des producteurs et la garantie des emplois pérennes pour les populations locales et dépendantes des forêts. ●



Utiliser moins de béton, moins de ciment.

Christophe BÉCHU (France)

Assurant la représentation de la coprésidence française à l'occasion de l'ouverture de l'atelier, Christophe BÉCHU a d'abord tenu à rappeler aux participants que la bataille contre les règlements climatiques ne se gagnera pas sans les forêts tropicales. Pourtant, ces 30 dernières années, à l'échelle mondiale, la surface forestière n'a pas cessé de reculer. Certains parlent de près de 400 millions d'hectares. « Cette réalité doit nous interpeller parce que, avec des émissions qui progressent et une forêt qui recule, nous menaçons notre planète par les deux bouts en diminuant notre potentiel de séquestration et en ne freinant pas suffisamment les émissions », a lancé le ministre français de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour qui la tenue de ce sommet est une sorte de croiser

des chemins à la fois entre les déclarations de la Cop26 sur l'importance des forêts pour lutter contre les dérèglements climatiques et de la COP15 qui vient de se tenir sur la préservation de la biodiversité.

Mais le membre du gouvernement français a surtout rappelé que le workshop autour des chaînes de valeur durables visait à répondre à une préoccupation majeure : « Comment faire en sorte qu'une exploitation durable des forêts, qui ne sont pas les forêts primaires tropicales, permette une juste rémunération, mais nous permette aussi d'aller récupérer un matériau bas carbone, le bois, qui nous aidera en particulier dans le secteur de la construction avec les défis que nous avons à l'échelle planétaire, à utiliser moins de béton moins de ciment et à faire en sorte d'être globalement dans des logiques qui sont elles-mêmes plus vertueuses. »

Christophe BÉCHU en est d'ailleurs convaincu, « le bois, quand on s'en oc-

cupe de manière sérieuse et responsable, ce sont des emplois. C'est ce qui explique en particulier la spectaculaire progression de ce secteur [au Gabon] et avec cette idée qu'une partie de la transformation se passe sur place, pour générer de la valeur ajoutée et ainsi permettre des retombées économiques, et pour faire en sorte aussi qu'on soit déjà dans des débuts de chaînes de valeur durables »,

« Cet atelier est crucial parce qu'il est basé sur le comment on construit une chaîne économique dans laquelle effectivement on assume l'importance du bois matériaux et dans le même temps on fait en sorte d'en financer une partie de ce qui produit quand il n'est pas issu de cette déforestation, mais d'une exploitation durable », a commenté le ministre français présentant les travaux de ce workshop comme « une partie de la solution à la préservation de la biodiversité, une partie de la réponse à la façon de lutter efficacement contre les dérèglements climatiques ». ●



Tenir compte des nouvelles données scientifiques.

Rosalie SAFOU (Congo)

Présente elle aussi à Libreville dans le cadre de ces deux jours de travail, la ministre de l'Économie forestière de la République du Congo n'a pas manqué de vanter quelques mérites de son pays en matière de gestion durable des forêts tropicales, bien que reconnaissant que beaucoup reste à faire dans le sens de la promotion et une véritable mise en pratique des chaînes de valeur durables. Qu'à cela ne tienne, pour le moins confiante, elle a présenté cette rencontre comme « la solution » de nos pays pour un marché local du bois plus vertueux.

« Comme nous le savons tous, notre monde fait face à un double défi : d'une part, il nous faut coûte que coûte infléchir la courbe croissante du dérèglement climatique et d'autre part nous devons parvenir à atténuer la pression sur les ressources naturelles, notamment sur les forêts, dans un contexte caracté-

risé par l'explosion démographique. Ce sombre tableau ne laisse pas le choix à l'humanité que d'opposer à ces maux de grands remèdes. C'est une question de survie qui fait ressentir unanimement à la communauté internationale le besoin d'aller plus loin, de faire encore plus, notamment en matière de gestion durable des forêts, surtout des forêts tropicales réputées poumons de l'humanité », a prévenu Rosalie SAFOU pour qui les données scientifiques issues d'anciennes recherches et sur lesquelles se base le cadre normatif sont aujourd'hui « caduques ».

La ministre congolaise estime en effet que, en dépit du fait qu'elles aient produit des résultats probants jusqu'ici, les pratiques telles que le zonage et la rotation, l'exploitation à faible impact construite sous la base des études et inventaires divers ne suffisent plus à contenir les effets et les impacts d'une exploitation forestière peu maîtrisée. « La consolidation, le renforcement de la gestion durable des forêts que nous souhaitons tous doivent désormais se traduire par la production et la prise en compte des nouvelles données scientifiques fiables, solides, constructives, sur

Premier signataire de la Déclaration de Nairobi en zone CIMA.

La « **Déclaration de Nairobi** » adoptée le 22 avril 2021 promeut, entre autres, « **l'insurtech** » (solutions d'assurance fondées sur la nature) pour les ménages, les entreprises et les gouvernements afin de construire des villes et des communautés résilientes, ainsi que des systèmes alimentaires et agricoles **durables**.

En tant que filiale du FGIS, la SCG-Ré s'inscrit dans la politique de l'Etat gabonais et du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, **leader mondial africain de la préservation de l'environnement et du développement durable**.

Les filiales du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), dont la SCG-Ré, s'engagent à inscrire la **préservation de l'environnement**, la prise en compte des **enjeux ESG** et la **réduction de l'empreinte carbone** dans leur ADN, à travers des politiques **RSE** adaptées et l'adoption des principes de l'**Assurance Durable (P.S.I.)**.



THE NAIROBI DECLARATION ON
SUSTAINABLE INSURANCE



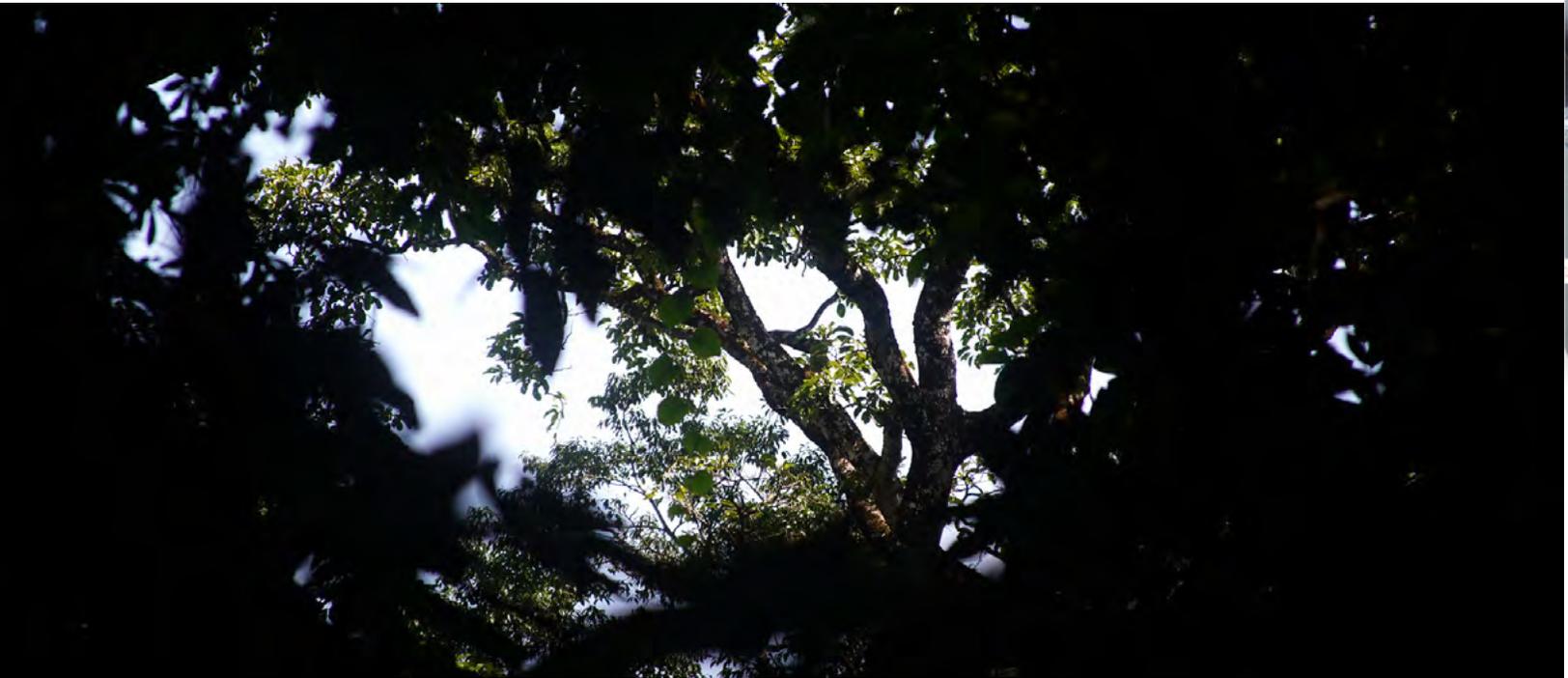
« S'investir avec passion et efficacité au service d'un monde durable. »

la base d'une recherche forestière soutenue », a-t-elle exhorté.

En attendant, convaincu qu'une meilleure gestion durable des forêts contribuerait davantage au développement des pays du bassin du Congo, Brazzaville propose de s'inspirer de ses projets visant à « assurer le suivi de la

légalité de l'ensemble de la production forestière de bois, qu'elle soit orientée vers l'exportation ou vers la consommation nationale ». Il s'agirait notamment de promouvoir l'utilisation des essences encore non valorisées, promouvoir les produits du bois transformé, organiser et améliorer l'accès au marché du bois, définir des options de

récupération (rebut), créer un marché local compétitif et attrayant au bénéfice des opérateurs nationaux et étrangers, réaliser des infrastructures marchandes de type centres de commercialisation et d'approvisionnement, etc. ●



Quid de la certification ?

Pour de nombreux experts, la gestion durable des forêts tropicales au bénéfice aussi bien des acteurs du secteur que des populations passe par la certification. Mais pour cela, il faudrait engager d'importants moyens financiers. Pour sa part, le Gabon n'a pas hésité à franchir le pas à travers son Programme de certification forestière, financé par l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). Présenté comme un outil indispensable, celui-ci vise à appuyer le développement durable et productif du secteur forestier, en soutenant les efforts de l'État à assurer une gestion forestière durable et à réduire l'exploitation forestière illégale.

« La certification forestière est un point important pour sécuriser la gestion

durable de nos forêts naturellement, mais je pense qu'il faut considérer le sujet à deux niveaux : d'abord celui des grandes entreprises forestières qui ont une marge qui leur permet d'investir effectivement dans toute la chaîne de traçabilité et de l'exploitation du bois légal. Et à ce titre la Commission des forêts d'Afrique centrale à un programme d'accompagnement des entreprises de la sous-région. Ensuite, le niveau des locaux qui gèrent des petites forêts communautaires et ne peuvent donc pas s'engager vers la certification ; ce qui veut dire qu'il y a une décision politique à prendre à deux niveaux », a déclaré Hervé Martial MAIDOU. Le secrétaire exécutif du Comifac estime par ailleurs que cette décision politique doit être accompagnée par « une fiscalité incitative », en vue de permettre aux petits artisans de travailler légalement.

« Les sociétés forestières certifiées sont en fait des ONG qui s'ignorent, a commenté le modérateur du panel. Elles font un travail d'ONG, mais s'appellent secteur privé engagé, secteur privé certifié et autofinancent leur travail au quotidien. On a une bonne nouvelle : à l'horizon 2025, on aura 10 millions d'hectares certifiés dans le bassin du Congo. On ne s'y attendait pas, mais un certain nombre de mécanismes d'encouragements de politique ont fait en sorte que cet objectif est quasiment assuré parce que les choses sont en marche entre le Gabon, le Cameroun et la République du Congo, alors qu'on avait plafonné à 5,5 millions d'hectares. » ●



Nous sommes À VOTRE ÉCOUTE !!!

Pour toutes vos réclamations, veuillez contacter notre
SERVICE A LA CLIENTELE

 **cfcgabon@ubagroup.com**

 **+241 11778514 / 11486600**



Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) plaide pour un monde avec des jeunes adultes climato-responsables

La crise climatique est avant tout une crise des droits de l'enfant. Selon un rapport de l'UNICEF (2021), les changements climatiques constituent la plus grande menace pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui. Sur les 24 pays dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 17 font partie des 30 pays au monde dans lesquels les enfants souffrent le plus des effets des changements climatiques. Dans ces pays, les enfants et les jeunes font face à un niveau élevé d'exposition et de vulnérabilité face aux aléas, aux chocs et aux stress climatiques et environnementaux, qui se traduisent par des pénuries d'eau, des sécheresses, des incendies, des inondations, des cyclones, des maladies et la pollution de l'air, des sols et de l'eau. Partout, l'effet combiné de cette exposition croissante aux chocs

climatiques risque d'engendrer des conflits, la famine, les migrations forcées et d'exacerber les disparités, les inégalités aggravant le niveau de pauvreté des enfants les plus démunis. Pour ne citer qu'un exemple, les inondations peuvent engendrer la fermeture d'école. L'impact des changements climatiques sur la protection alimentaire et la qualité du régime alimentaire peuvent nuire au développement de l'enfant.

Pour faire face à ces chocs et défis qui les menacent, les jeunes n'ont d'autre choix que de se mobiliser autour d'un mot d'ordre unique : « Sauver la planète, sauver l'avenir ». C'est pour cela qu'en tant qu'organisme onusien qui œuvre pour la promotion des droits de l'enfant, l'UNICEF reste préoccupé par les questions climatiques et s'est engagé en tant

que partenaire naturel des enfants, des adolescents et de la jeunesse pour accroître leur rôle dans la préservation de notre écosystème.

Cet engagement se traduit de diverses manières. L'UNICEF travaille avec les Gouvernements, le secteur privé, les organisations de la société civile, et les communautés pour augmenter le niveau d'investissements substantiels en faveur de l'adaptation et de la résilience des services sociaux (santé, nutrition, éducation, eau, hygiène et assainissement, protection sociale...) à destination des enfants d'aujourd'hui et de ceux qui naîtront au cours de prochaines années, car, ceux-ci seront confrontés à des risques toujours plus élevés pour leur survie et leur bien-être.



L'investissement pour construire une génération future se joue sur les 1000 premiers jours de l'enfant, qui sont essentielles au reste de sa vie. Il est primordial de financer de manière adéquate et agir systématiquement pour renforcer la résilience des services essentiels dont dépendent les enfants pour leur survie, leur croissance et leur épanouissement. Les services et infrastructures critiques doivent être rendus plus sûrs et fonctionnels face aux aléas climatiques afin que les enfants puissent y accéder sans interruption.

L'UNICEF appelle à veiller à ce que les politiques et les programmes sur le climat et les risques de catastrophe soient axés sur les enfants, particulièrement les plus vulnérables, afin qu'ils ne soient pas privés de leurs droits fondamentaux face aux aléas climatiques.

Enfin, l'UNICEF travaille pour que les jeunes aient des capacités et des compétences, des attitudes pour jouer leur rôle en tant que défenseurs du climat et de la biodiversité. L'implication des jeunes dans la prise de décision est

très importante. Les jeunes doivent être inclus dans toutes les négociations ou décisions nationales, régionales et internationales sur le climat. Ils doivent bénéficier des moyens pour 'être des champions en action climatique grâce à l'éducation au climat et aux compétences vertes.

Pour l'UNICEF, « les gouvernements doivent veiller à ce que les politiques environnementales tiennent compte des besoins des enfants. Les entreprises doivent, quant à elles, faire en sorte que leurs pratiques respectent l'environnement naturel dont ils dépendent. Les services destinés aux enfants doivent intégrer les notions de résilience aux changements climatiques et de durabilité environnementale. Les écoles doivent sensibiliser les élèves à l'écocitoyenneté. Enfin, les enfants et les jeunes doivent être reconnus et écoutés en tant qu'acteurs du changement » Dans ce contexte, on note toute l'importance du « One Forest Youth Forum » qui s'est tenu à Libreville les 27 et 28 février 2023 en prélude au « One Forest Summit » durant lequel l'UNICEF s'est

engagé aux côtés d'autres partenaires. Durant son discours devant des centaines de jeunes venus de différents horizons, le Représentant de l'UNICEF au Gabon, Monsieur Noel Marie Zagré, a rappelé qu'il est important que chacun joue un rôle pour bâtir une génération d'adultes climato-responsables avec des compétences en matière de gestion et de préservation de l'environnement et de l'écosystème. L'engagement des jeunes à ce forum est conforme à l'article 14 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant relatif au droit à la participation à tout ce qui touche à leur avenir. Les jeunes ont su se saisir du « One Forest Summit » pour porter leur voix et plaider en faveur de leur participation dans tous les débats et initiatives qui se font sur la question climatique.

Libreville 28 février 2023

unicef 

— Enquête —

CAFÉ-CACAO

Quelles ambitions pour le Gabon ?

Plusieurs experts et de potentiels investisseurs étrangers se sont réunis du 1er au 2 mars à Libreville, à l'occasion du One Forum Summit. Conscientes de la difficile situation du secteur café-cacao, quasiment inexistant à ce jour, les autorités gabonaises ont profité de l'atelier consacré à l'agroforesterie et particulièrement axé sur le revenu décent des producteurs exerçant dans le domaine des industries du café-cacao pour décliner leurs ambitions en la matière.



UN SECTEUR « ABANDONNÉ » DEPUIS LONGTEMPS ?

L'atelier sur l'agroforesterie et le revenu décent des producteurs organisé dans le cadre du One Forest Summit de Libreville au début de ce mois de mars était particulièrement axé sur « les industries du cacao et du café ». D'entrée de jeu, prenant la parole à la faveur de l'ouverture des travaux, le ministre gabonais en charge de l'Agriculture, s'est voulu honnête, reconnaissant que « notre pays, le Gabon, à proprement parler, n'a pas d'industrie dans le secteur café-cacao ». Si Charles MVE ELLAH n'a également pas manqué d'assurer de la volonté de l'État gabonais de mettre en place une véritable industrie, les chiffres liés au secteur montrent que celui-ci est quasi inexistant, comme abandonné après avoir connu un certain succès, notamment dans la province du Woleu-Ntem.

Intervenant dans la revue Géoéconomie (n°70), Léon-Paul N'GOU-LAKIA reconnaissait déjà, en mars 2014, que « les filières du café et cacao ont été peu à peu délaissées » au fil des trois dernières décennies. Alors directeur général de la Caisse de stabilisation et de péréquation (Caistab), il rappelait notamment que plus de vingt ans en arrière, notre pays produisait 3 000 tonnes de café et 7 000 tonnes de cacao. Dans les années 2010, la production nationale a enregistré une forte chute pour s'établir à 200 tonnes de café et 600 tonnes de cacao. L'ancien responsable évoque dans son article trois principales raisons à cette dégringolade : la faible rentabilité du secteur, le vieillissement des planteurs et celui des plantations, l'abandon des producteurs à eux-mêmes.

Pourtant, au moment où les deux filières étaient véritablement prises en compte, dans les années 1970/71, une enquête de l'ancien Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) datant de 1980 avait démontré que les revenus des producteurs étaient assez décents pour cette époque, avec des revenus annuels dépassant généralement les 200 000 FCFA par exploitation, pour le cacao. Certaines exploitations pouvaient atteindre les 400 000 FCFA par an, particulièrement dans le Woleu-Ntem ; ce qui représentait environ 50% des ressources totales d'un ménage d'agriculteurs. « Ces revenus ont permis de financer la construction de maisons 'en dur', couvraient les dépenses de santé et à caractère social, mais surtout ont permis d'assurer la scolarisation des enfants. Les 'enfants du cacao' du Woleu-Ntem étaient au lycée de Libreville parmi les plus aisés », s'était, remémoré en 1999, l'étudiant Jean-Luc BATTINI dans son mémoire de fin d'études de DESS en Économie rurale et Gestion des entreprises agroalimentaires.

Aujourd'hui, les choses sont bien différentes. Mais les autorités gabonaises ont bien l'intention d'y remédier pour permettre au café et au cacao de nourrir parfaitement leur homme, tout en ayant un impact positif dans l'économie nationale. Et elles ont tenu à l'exprimer lors de ce OFS coorganisé avec l'État français qui se ravitaille en grande partie en Côte d'Ivoire.

LA RELANCE DE LA FILIÈRE SE PRÉPARE

« Nous sommes en train d'essayer de relancer ce secteur », a indiqué Charles MVE ELLAH, précisant qu'il s'agit d'une des principales instructions du président de la République, Ali BONGO ONDIMBA, dans le cadre de sa politique de diversification de l'économie. Avec moins d'une centaine de tonnes de café produite, en 2016, pour un rendement moyen de 308 kg à l'hectare, et environ 500 tonnes de cacao en 2015 pour un rendement moyen de 453 kg à l'hectare, la filière café-cacao a véritablement besoin d'un coup de boost. Et pour ce faire, en 2023, le gouvernement affirme avoir « décidé d'inverser la tendance » en créant plus d'emplois ciblant particulièrement les jeunes.

Ainsi, le Gabon, qui ambitionne de réduire de 50% les importations alimentaires, a donc à cœur de relancer la filière café-cacao et entend s'appuyer pour cela sur un plan national d'affectation des terres. Celui-ci, a garanti le ministre de l'Agriculture, « assure un usage plus efficace des terres, une préservation de la forêt et des zones riches en biodiversités dans le cas de la déclaration de l'acte de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres adoptées en 2021 à la COP26 ».

« Après des études écologiques, des enquêtes socio-économiques menées par la commission technique du climat et des études d'impact environnemental et social, a-t-il informé, une zone de 87 000 hectares a été affectée aux activités d'agroforesterie tandis que d'autres espaces représentant plus de 1 000 hectares ont été dédiés à la culture du café et du cacao, conformément à l'exécution du Plan d'accélération de la transformation de l'économie (PAT). L'objectif est de produire 3 000 tonnes à l'horizon 2025. Pour y parvenir, le Gabon lancé en 2020 le projet des jeunes entrepreneurs café-cacao qui a déjà permis la mise en place de 516 hectares supplémentaires. La superficie plantée devrait atteindre 1 000 hectares d'ici à 2025. »



UNE « VIEILLE » AMBITION

Pour parvenir à ses fins et ainsi parvenir à la création d'une véritable industrie café-cacao, les autorités gabonaises n'entendent pas faire l'impasse sur la préservation de la forêt. Le gouvernement annonce en effet la mise en place des plantations sous ombrages pour permettre à au moins 30% des arbres d'échapper à l'abattage. « Pour plus de rentabilité, il sera privilégié l'installation des cultures en interligne du fruitier et du vivrier. L'utilisation de ces techniques agroforestière permettra de conserver durablement les sols et d'entretenir une certaine biodiversité comme vous le constatez », a précisé lors de son intervention Charles MVE ELLAH.

Toutefois, si la vertu et les ambitions du Gabon ne sont pas nouvelles, il convient de rappeler qu'entre les années 2005 et 2010, le pays avait initié un plan de relance de filière café-cacao. À l'époque, le but était déjà de réduire la facture des importations alimentaires et fixer les po-

pulations dans leurs différentes circonscriptions en vue de réduire l'exode rural. En mars 2011, à la faveur d'un Conseil des ministres délocalisé à Makokou, le chef de l'État Ali BONGO ONDIMBA avait lui-même annoncé une relance de la production de cacao dans différentes régions du Gabon à travers la réhabilitation de vieilles exploitations abandonnées et la création de nouvelles. La province du Haut-Ogooué avait été choisie pour servir de laboratoire, et le projet confié à la Caistab

À la suite de cette annonce, la structure avait annoncé à son tour l'ambition de produire plus de 3 000 tonnes (1 300 tonnes de café, 2 000 tonnes de cacao) avec une amélioration des conditions de vie de planteurs au cours des sept prochaines années suivant la décision du président de la République. Basé à Amsterdam, le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) avait d'ailleurs per-

mis de débloquer, en septembre 2007, deux millions de dollars pour financer un projet de production de café robusta haut de gamme, s'en souvient le patron de la Caistab d'alors.

Si le Gabon produit à ce jour un des meilleurs cafés robustas de la sous-région de l'Afrique centrale (le Café Alanga, disponible dans les grandes surfaces), pour la relance effective de la filière, beaucoup reste à faire. Cela passe notamment par « l'augmentation du budget alloué à ces deux filières dans les différentes administrations dont elles relèvent, l'amélioration des moyens logistiques des planteurs et des conditions de vie des populations rurales, la formation des jeunes agriculteurs aux métiers de la culture du café et du cacao ». ●

« La mise de plantation sous ombrage » est une des nouvelles techniques agroforestières annoncée par le ministre de l'agriculture, Charles Mve Ellah.

Grâce à cette technique, au moins **30%** des arbres ne seront pas abattus.



► ÉCONOMIE

MÉCANISMES DE FINANCEMENT INNOVANTS

Pour une protection durable de la nature et de la biodiversité

Le One Forest Summit de Libreville coorganisé par la France et le Gabon s'est penché notamment sur le financement de la protection de la diversité biologique à travers les mécanismes de financement innovants (MFI). Bien que les débats se soient limités aux crédits carbone et certificats de nature, il existe néanmoins plusieurs autres MFI. Tour d'horizon de ces nouveaux financements destinés à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

De nouveaux mécanismes pour faire face à une nouvelle menace

La mise en œuvre des moyens de protection et de préservation de l'environnement à l'échelle mondiale vise un double objectif à savoir la limitation du réchauf-

fement du système climatique et la protection de la biodiversité. À ce titre, les forêts tropicales et primaires constituent le socle essentiel pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), des objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat (COP21) de 2015 et des objectifs de la Convention sur la protection de la

diversité biologique (COP15) de Kunming-Montréal de 2022. Ces enjeux sont au cœur de tractations dans le cadre du One Forest Summit entre pays industrialisés et grands responsables de la pollution et ceux peu industrialisés qui sont les grandes victimes des changements climatiques et de la dégradation de la biodiversité.

En raison du rôle critique des écosystèmes forestiers par la biodiversité qu'ils abritent, du carbone qu'ils absorbent et stockent ainsi que de l'eau qu'ils rejettent, il est primordial de mettre en place des mécanismes de financement qui profitent aux pays et particulièrement aux populations autochtones et communautés rurales (PACL) qui sont en première ligne pour la préservation de la biodiversité.

Ces mécanismes devront bien entendu être suivis d'une réduction substantielle et progressive d'investissements néfastes pour la biodiversité d'au moins 500 milliards par an d'ici à 2030 selon les experts du Global Environment Facility.

Le financement comme enjeu global de lutte pour la préservation de la biodiversité

Les conventions sur les changements climatiques (COP15) de Copenhague en 2009 et de Cancún (COP16) de 2010 ont été les premières à se pencher sur ces enjeux globaux. En raison du lien existant entre le changement climatique et la biodiversité, les pays industrialisés s'étaient engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020. Malheureusement, après deux années de pandémie Covid-19 et plus d'un an après le déclenchement de la guerre en Ukraine dont les effets mettent à mal les économies des pays industrialisés, les capacités de mobilisations de ressources financières de ces derniers se sont considérablement restreintes.

Reconnaître le déficit béant en matière de financement pour la biodiversité à l'échelle mondiale justifie la recherche de mécanismes de financement innovants (MFI) provenant notamment d'investisseurs publics, privés, nationaux et internationaux, bilatéraux et multilatéraux pour mobiliser pas moins de 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030. Depuis une décennie, les MFI sont devenus des enjeux au cœur des négociations internationales.

Les MFI pour la matérialisation des engagements financiers

La Conférence de Monterrey sur le financement du Développement du 18 au 22 mars 2022 qui constitue par ailleurs un cadre de référence en matière de financement du développement prévoyait l'apport de ressources financières (investissements publics ou privés) par les pays industrialisés et la mise en œuvre d'un cadre approprié pour faciliter l'accès aux investissements étrangers par les pays sous-développés. Ces mécanismes de financement innovants (MFI) visent donc à lever de nouvelles ressources en faveur de la protection de la biodiversité et du développement. On distingue principalement 3 catégories de financement dont

les objectifs sont différents. En effet, il y a les dispositifs de captation des ressources publiques, les instruments financiers qui favorisent l'investissement du secteur privé (ou investissement public dans les pays en développement) et enfin les dispositifs visant à orienter les financements déjà existants.

Les dispositifs de captation des ressources publiques

Pour ce qui concerne la catégorie des dispositifs de captation des ressources publiques, il s'agit de ressources fiscales et de prélèvements obligatoires auxquels s'ajouteraient les aides publiques au développement (APD). Certaines font même déjà l'objet d'étude dans certains pays industrialisés notamment pour la taxe sur les transactions financières, la taxe carbone, la taxe sur le trafic aérien et maritime international, les obligations vertes (crédits carbone et certificats de nature) ainsi que d'autres contributions incitées par la réglementation telles que les investissements sur des projets pétroliers, etc. Ces ressources seraient offertes aux pays bénéficiaires sans aucune restriction.

Les instruments financiers d'incitation à l'investissement par le secteur privé

Pour la seconde catégorie relative aux instruments financiers favorisant l'investissement privé, il s'agit pour les pouvoirs publics d'alléger ce fardeau en partageant le risque avec les acteurs du secteur privé. Pour cela, les États sollicitent le financement privé à travers des opérations issues de fonds fiduciaires, des prêts bonifiés et des rachats de crédits (AFD, IDA Buy Down etc.), des engagements d'achats (Advance Market Commitment, etc.), assurances, garanties d'emprunt, les prêts en cas de catastrophe majeure (Multicountry Catastrophe Insurance pool) ou les contrats avec objectifs environnementaux (contrats dette/nature, etc.)

Les dispositifs visant à orienter les financements déjà existants

Enfin, cette dernière catégorie concerne les mécanismes financiers qui orientent les financements déjà existants. Il s'agit en réalité de construire par le biais de la coopération des synergies entre les États

à travers des partenariats tels que le processus REDD+ qui soutient les pays en développement dans leurs efforts visant à atténuer les effets des changements climatiques. Il existe également des processus issus de la réforme des subventions allouées aux énergies fossiles afin de les orienter vers des projets liés à la préservation de la biodiversité et de l'environnement.



Le sommet de l'espoir ?

Le One Forest Summit de Libreville aura été l'occasion de se pencher sur les moyens de partage du fardeau du changement climatique et de la destruction de la biodiversité, un fardeau porté principalement par les pays en voie de développement. Bien que les agendas économiques des pays industrialisés soient perturbés par la succession des crises sanitaire, sécuritaire, alimentaire et financière au cours de ces trois dernières années, les défis liés aux crises écologiques et climatiques ne doivent cependant pas être reportés aux calendes grecques, car le devenir de toute l'humanité en dépend. Il est donc indispensable pour les pays sous-développés de maintenir une pression constante sur les pays développés afin qu'ils respectent leurs engagements notamment financiers, car la survie de leurs populations et de leurs écosystèmes est d'ores et déjà gravement menacée. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

► ZOOM SUR...

LE PLAN DE LIBREVILLE

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) tenue à Charm el-Cheikh en Égypte du 6 au 18 novembre 2022 fut le lieu où les chefs d'États français et gabonais ont convenu de l'organisation en ce mois de mars 2023 d'une grande conférence sur les forêts tropicales. À cet effet, le One Forest Summit, dédié à la recherche de solutions pour protéger les forêts tropicales, a réuni à Libreville du 1er au 2 mars plus de 20 pays en majorité des grands bassins forestiers du monde. De nombreuses délégations gouvernementales, les experts, les entreprises ainsi que les organismes multilatéraux tels que l'UNESCO, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat, la société civile africaine et internationale étaient présents.





Tenu en deux phases, des plénières et une autre de haut niveau, réservée aux chefs d'État et de gouvernement, le One Forest Summit a mis en évidence un panel de thèmes allant de la promotion des chaînes de valeur durables, la coopération scientifique sur les forêts tropicales au déblocage des sources de financements innovants.

Sous l'égide d'Ali BONGO ONDIMBA et d'Emmanuel MACRON, le One Forest Summit a débouché sur le Plan de Libreville présenté comme un « accord juste » entre la communauté internationale et les pays forestiers d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Celui-ci repose sur cinq piliers fondamentaux :

L'engagement politique.

Les chefs d'État et de gouvernement ayant fait le déplacement de Libreville pour le One Forest Summit, sont parvenus à un constat commun, celui qui

appelle à la préservation des forêts tropicales. C'est dont conscient que « le combat contre le changement climatique » ne peut être gagné sans les massifs forestiers tropicaux, « qui agissent comme l'un des principaux puits de carbone à l'échelle de la planète », ils se sont engagés à stopper de toute urgence et inverser la déforestation d'ici 2030.

La communauté internationale encourage ainsi les pays disposant « des réserves les plus vitales de carbone et de biodiversité » à s'engager à les protéger, accompagnée par le secrétariat de la haute ambition pour la nature et les peuples (HAC). Une volonté manifeste dans ce sens constituera un gage pour le déblocage des financements plus conséquents.

La cohabitation entre l'Homme et la nature.

L'action anthropique, surtout à caractère économique, sur le milieu est responsable en grande partie de la dégradation de l'environnement. Il importe donc de mettre en œuvre « une vaste palette d'outils » afin de protéger les forêts et favoriser des modes de gestion durable des ressources naturelles. Ces outils tiennent de la création des parcs nationaux, qui est considérée comme une protection forte ; l'érection des forêts protégées, qui maintiennent, voire qui augmentent le « taux de séquestration du carbone », sans qu'elles soient fermées à l'Homme. Car, une forêt protégée, c'est avant tout une forêt gérée durablement, au bénéfice des populations locales.

Une ambition environnementale qui bénéficie aux populations.

Les aires protégées représentent un outil clé pour atténuer les changements climatiques. Cependant, leurs multiples



Rémunérer les services rendus au reste du monde par les pays forestiers.

« Les pays forestiers en voie de développement qui s'engagent à une haute ambition pour la Nature et dont la performance est avérée doivent pouvoir être rémunérés pour cela par la communauté internationale ». C'est l'un des points majeurs de ce forum sur les forêts de Libreville.

En effet, l'organisation du One Forest Summit visait aussi à trouver des solutions innovantes pour permettre le financement du choix fait par les pays forestiers de protéger la nature au bénéfice de la communauté internationale. Toutes les parties prenantes ont exprimé leur accord sur la nécessité de rémunérer ces pays, en majorité du Sud, pour les rendus au reste du monde. La communauté internationale s'est ainsi engagée à mettre à disposition plus de financements. « Sur la base d'un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ces engagements et de leurs résultats, l'initiative PCP propose de créer un mécanisme de rémunération des services rendus par les pays forestiers : les États engagés produiraient des 'certificats biodiversité', qui pourront être achetés par des États souverains ou des acteurs privés à titre de contribution positive à la protection de la nature ».

C'est dans cette optique que, « pour initier les contrats de conservation positive dès demain et apporter des premiers résultats tangibles à la COP28 de Dubaï », la France, Conservation International et la Fondation Walton ont annoncé la création d'un premier investissement pour les contrats PCP de 100 millions d'euros.

Pour s'assurer d'une meilleure adhésion des États aux nouveaux mécanismes de financements innovants, y compris dans une logique combinée avec les crédits carbone (« un arbre planté, un arbre sauvé »), et afin de garantir la pleine intégrité environnementale, la France, le Royaume-Uni et le Gabon ont lancé à Libreville une plateforme intergouvernementale de préfiguration d'un marché de « certificats biodiversité ». ●

Séif MOSTLEY

rôles dans l'adaptation ou la résilience aux changements climatiques sont souvent ignorés. De plus, les services écosystémiques qu'elles fournissent aux populations sont pour la plupart méconnus, ce qui affecte leur appropriation par les communautés riveraines et donc leur protection.

Dans le cadre du One Forest Summit, il a été reconnu que « protéger la forêt est aussi une opportunité économique ». La recommandation faite est de développer « le potentiel de la bioéconomie et la transformation locale et durable des produits issus de la forêt ». Notamment, parce que « la déforestation représente une menace dès aujourd'hui pour les populations » ainsi « détruire les forêts, c'est mettre à mal le cycle de l'eau, la richesse des sols, perdre une diversité génétique inestimable source d'innovation et de savoir ».

Concrètement, une cinquantaine de chefs d'entreprises réunis autour du One Forest Business Forum ont lancé l'initiative 10by30, qui vise à créer 10 millions d'emplois dans les activités liées à la gestion durable des forêts d'ici 2030. Cette vision doit permettre d'accélérer la transition vers la bioéconomie et la transformation locale, beaucoup plus rémunératrices des populations locales.

Protéger ce qui est vital.

Les forêts tropicales sont aujourd'hui des remparts pour l'humanité contre le réchauffement climatique. Elles constituent des zones de séquestration et de préservation de la nature essentielle au maintien de la vie.

Dès lors, « certaines réserves vitales de carbone et de biodiversité méritent un niveau de protection élevé, car leur dégradation aurait des conséquences irréversibles » sur l'environnement, mais aussi pour l'homme. C'est le cas notamment « des mangroves, des tourbières et de certaines forêts primaires qui abritent des espèces dites « parapluies », car elles soutiennent à elles seules les écosystèmes pour les gorilles, orangs-outans, éléphants, jaguars... ».

Portée par la France dès la COP27, l'initiative des Partenariats de conservation positive (PCP) « propose un 'contrat' politique et financier aux pays qui acceptent de garder intactes les réserves vitales de carbone et de biodiversité sur leur territoire. Il s'agit d'un plan d'investissement pour la protection des 'stocks' de carbone et de biodiversité, et vise ainsi à prévenir la déforestation. Le One Forest Summit a permis de faire progresser cette initiative ».

Confort et qualité pour notre
atout le plus précieux... vous

PONGARA
LODGE



Fraîchement renové pour mieux vous servir, venez découvrir la nouvelle atmosphère de cet hébergement idéal pour un séjour inoubliable au Parc National de Pongara.

Activités

Beach bikes • Randonnée pédestre • Pique-nique dans la savane • Observation d'animaux • Pêche • Kayak sur la lagune • Salle de réunion

LOANGO
CAMPS

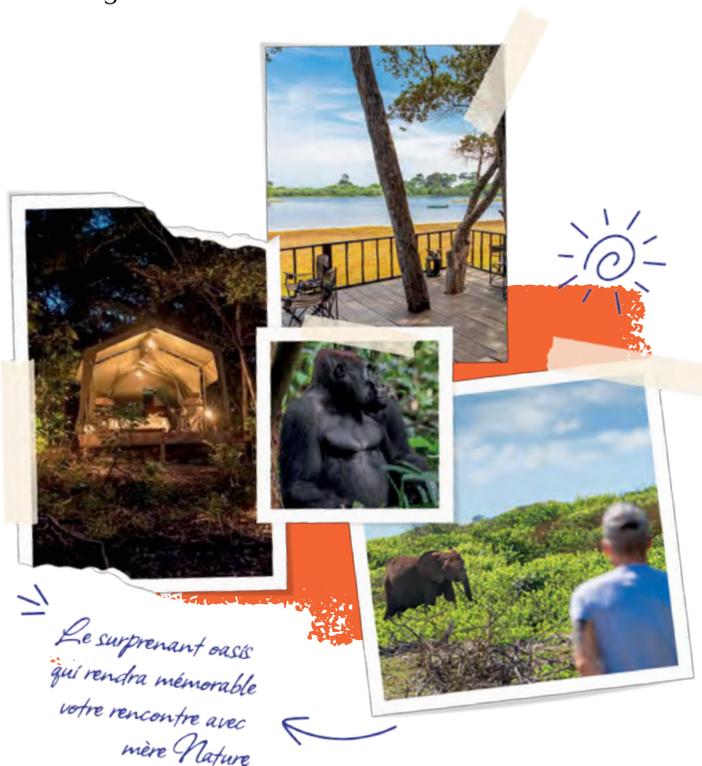


Venez explorer les biodiversités différentes et époustouflantes de 3 camps uniques, pour une aventure exceptionnelle au cœur de la richesse du Parc National de Loango.

Activités

Safari 4x4 • Safari en bateau sur la rivière • Randonnée pédestre

- À la rencontre des gorilles
- Observation d'animaux
- Visite nocturne des crocodiles
- Observation des oiseaux endémiques de la zone
- Pêche sportive



241 74 41 65 69 / +241 74 40 56 05
reservations@luxurygreen-resorts.com
www.luxurygreen-resorts.com

By LUXURY GREEN
RESORTS





► SOCIÉTÉ

ARLETTE SOUDAN-NONAUT

Le Bassin du Congo, aujourd'hui, c'est le premier poumon écologique de la planète.

Le One Forest Summit s'est tenu les 1er et 2 mars 2023 à Libreville, sous l'égide conjointe des présidents Ali BONGO ONDIMBA et Emmanuel MACRON. Un sommet dédié à la protection des forêts tropicales en marge duquel notre rédaction s'est entretenue avec Arlette SOUDAN-NONAUT, journaliste et femme politique congolaise, actuellement ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo en République du Congo.

Enoromi Magazine

Quelles sont les attentes des pays du Bassin du Congo en prenant part à ce sommet ?

Arlette SOUDAN-NONAUT

J'aimerais déjà vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez de pouvoir m'exprimer devant ceux qui portent cette voix de sensibilisation, de pédagogie dans le cadre du changement climatique et dans le cadre de la biodiversité. Cette urgence de l'écologie qu'il nous faut préserver.

J'aimerais peut-être vous rappeler qui nous sommes. Le Bassin du Congo aujourd'hui, c'est le premier poumon écologique de la planète. Aujourd'hui, cela est avéré. Vous connaissiez souvent l'Amazonie de par sa superficie et de par le passé était l'un des remparts de l'humanité en matière de régulation du climat, mais aujourd'hui, nos forêts du Bassin du Congo séquestrent 1,5 milliard de tonnes de CO₂. Ce que l'on ne vous dit pas, c'est que récemment on a découvert ce qu'on appelle les « tourbières » du Bassin du Congo qui, elles, ne stockent pas moins de 31 milliards de tonnes de CO₂. C'est l'équivalent de 3 à années d'émission de gaz à effet de serre de toute la planète.

Le Bassin du Congo, c'est aussi une autre particularité. Nous abritons également 10% de la biodiversité mondiale. Nous avons également ce majestueux fleuve Congo qui est le deuxième de par son débit après l'Amazonie. Vous comprenez que l'enjeu est crucial. Nous sommes aujourd'hui le rempart de l'Humanité.

Si nous voulons dans le cadre des « Accords de Paris », qui nous font l'obligation de maintenir la température de notre planète à 1,5°C et si nous ne préservons pas le milliard et demi de tonnes de séquestration de nos forêts du Bassin du Congo, si nous ne conservons pas les 31 milliards de tonnes stockées dans nos tourbières du Bassin du Congo, nous basculeront comme le dit le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et les scientifiques à 3 ou 4°C et vous comprenez que ça devient invivable.

Parallèlement, quel est l'enjeu ? Nous sommes les bons élèves de l'atténua-

tion, mais en matière de développement durable, nous devons pouvoir exploiter, tout en préservant pour les générations futures. Parce qu'il n'y a pas deux planètes, il n'y a qu'une seule. Il n'y a qu'un seul habitat et nous y sommes tous. Donc, il nous faut pouvoir concilier le développement inclusif, dans le cadre d'une économie circulaire, parce que nous avons nos populations à qui il faille donner des ressources alternatives, à qui il faille apprendre l'exploitation de ces ressources naturelles sans pour autant nous mettre nous – même en tant qu'humains en difficulté. Vous comprenez qu'aujourd'hui, le One Forest Summit, qui porte les questions climatiques parce que les forêts sont des ressources naturelles au centre même de la régulation du climat et vous avez les questions de la biodiversité.

Nous sortons de la Cop 15 de la biodiversité avec des engagements sur tout ce qui a trait à l'eau. L'Afrique n'est pas

en reste. Nous avons ce qu'on appelle, les « Accords d'Abidjan » sur toutes les ressources. Je suis l'autorité nationale en matière de biodiversité de mon pays (République du Congo), il était important que nous venions porter notre voix et notre soutien au One Forest Summit porté par la République du Gabon parce qu'un doigt ne lavant pas le visage, il est question de partager avec les autres, surtout que nous sommes tous dans une initiative sous-régionale, et le reste de la planète, nous pays du Sud avec les pays du Nord et les deux autres bassins (Amazonie et Bornéo-Mekong) sont associés à cette initiative.

Ce qu'on ne vous dit pas. Lorsque nous conjuguons, nous additionnons ce que représente le Bassin du Congo, le Bassin de l'Amazonie, ce que représente le Bassin du Bornéo-Mekong, à nous trois, nous représentons 80% de la biodiversité mondiale. Nous donnons à 1,5 milliard de populations une économie de



substitution par rapport à ce que nous voulons dans le cadre de la préservation de notre planète, de nos écosystèmes dans la ligne des 17 objectifs de développement durable.

Enoromi Magazin

Le ministre gabonais Lee WHITE a souhaité aborder au cours de ce sommet « les questions qui fâchent ». Parmi celles-ci, la rémunération des services écosystémiques, le renflouement des différents fonds. Les pays du Bassin du Congo doivent-ils toujours faire confiance à la communauté internationale sur le financement des efforts pour la préservation de la nature et de la biodiversité au regard des nombreux manquements aux engagements depuis Glasgow ?

Arlette SOUDAN-NONAUT

Écoutez, il faut déjà partir de Rio (1992) et le plan de Copenhague (2009) également où les États du Sud, qui sont les États les moins pollués, l'Afrique n'est qu'à 4% des émissions, il nous avait été promis 100 milliards par an pour ce qu'on appelle « aller vers une transition énergétique », aller également vers ce qu'on appelle communément les ques-

tions d'adaptation. Mais la question n'est pas là. La question, vous l'avez dit, c'est le nerf de la guerre. Nous rendons, le Bassin du Congo, en tant que rempart de l'humanité un service écosystémique.

Le président Denis SASSOU NGUESSO, à la tribune de la Cop 26 à Glasgow, l'a dit. Il a parlé de cette question de « service écosystémique ». Ça veut dire quoi en d'autres termes ? Nous aujourd'hui, nous permettons à la planète de respirer, mais qu'avons-nous en retour ? Comment nous allons vers notre agriculture qui doit être résiliente ? Comment nous allons aller vers une ville intelligente avec la notion de durabilité ? Comment nous allons aller simplement vers une transition énergétique puisqu'il faut quelque part nous désengager des énergies fossiles qui sont des énergies polluantes ? Donc, toutes ces questions, nous venons les mettre sur la table. Ce qu'on ne vous dit pas. Qu'est-ce qui nous fâche ? Dans l'Accord de Paris à l'article 6, il est question de ce qu'on appelle les crédits carbone. Le crédit carbone aujourd'hui, la tonne telle que nous on veut la vendre, le marché on veut que nous ayons simplement accès,

on appelle ça un « marché volontaire ». C'est un véritable Far West ce marché volontaire où c'est à la tête du client, où c'est à la puissance du pays, où c'est à la puissance de la coalition, qu'on vous propose des coûts entre 5, 8, 10 maximum 30 dollars la tonne, en dessous de ce que préconise le marché du crédit carbone souverain, qui est préconisé dans l'Accord de Paris et qui oscille entre 50 et 150 dollars.

Aujourd'hui, les pays partis comme les nôtres de l'Accord de Paris, les pays du Nord, de façon globale, ont accès à ce financement. Mais nous, on nous demande d'attendre un cadre institutionnel, un mécanisme qui depuis 15 ans n'a pas été mis en place. Cependant, on veut nous empêcher de pouvoir bénéficier de ce qui nous est dû alors que nous rendons ce service écosystémique. On doit être rétribué parce que si nous n'avons pas cette rétribution, comment pourrions-nous financer notre transition énergétique. Comment pourrions-nous continuer à concilier l'exploitation durable de nos ressources naturelles, la restauration des terres dégradées, la reforestation ? Ce sont ces questions-là, qui ont au centre le crédit carbone souverain. Il faut employer et maîtriser ces notions. Ce n'est pas simplement le crédit carbone, c'est la notion de crédit carbone souverain, qui est quelque chose de réguler. Un marché régulé que nous retrouvons dans le cadre de l'Accord de Paris.

Enoromi Magazine

Face au conflit homme-faune dont elles sont particulièrement victimes depuis plusieurs années sans que de véritables solutions soient trouvées, au Gabon, les populations estiment subir les politiques de conservation et réclament des compensations. Comment gérez-vous la situation dans votre pays ?

Arlette SOUDAN-NONAUT

J'apprécie votre question parce que je n'aurais pas pu répondre en matière de biodiversité, de faune de la République du Gabon, même – si mon frère Lee WHITE et moi nous sommes très amis. Mais, sous le plan de la République du Congo, mon pays, nous avons une politique où nous avons mis en place avec des organisations internationales un



M. Hans Brattskar

Envoyé spécial du Ministère du Climat et de l'Environnement Norvégien

ONE FOREST
SUMMIT

#ONEFORESTSUMMIT

La préservation des forêts tropicales, pour conserver la biodiversité



#OFSGabon

www.oneforestesummitmedia.com



système d'électrification des zones habitées pour permettre aux populations d'être en zones protégées.

Ce qu'on ne dit pas toujours, c'est que la démographie fasse que l'humain occupe l'habitat de la faune. Ça aussi, on ne le dit pas et la faune n'a plus d'espace donc elle vient sur le territoire des humains. C'est son territoire en fin de compte. C'est nous qui la dépossédons de son territoire. Aujourd'hui, nous nous retrouvons, même en République du Congo, avec ce conflit et dans le cadre de la préservation de ces espèces protégées, il y a énormément d'éléphants qui manquent d'habitat. Nous avons donc trouvé des solutions avec les populations en allant vers les zones protégées des humains afin de laisser les éléphants d'un côté et les humains que nous sommes d'un côté.

Au-delà de cette relation conflictuelle, n'oubliez pas que lorsque nous entrons dans l'habitat de cette faune, il y a des panels ici qui parlent des maladies, des zoonoses qui sont portées par des animaux. Il y a plusieurs conséquences à la cohabitation. Il nous faut, dans le cadre de l'utilisation rationnelle et durable des terres, revoir les politiques en la matière.

Enoromi Magazine

L'importance des forêts n'est plus à démontrer surtout en s'appuyant sur l'exemple de la séquestration du

carbone. Cependant, pourquoi les solutions ne devraient-elles pas être endogènes aux communautés tirant leurs revenus de l'exploitation de la forêt ? Aussi, quels sont vos espoirs pour que ce sommet ne soit pas un de plus ?

Arlette SOUDAN-NONAUT

Nous l'avons dit. Vous avez entendu la secrétaire d'État française Chrysoula ZACHAROPOULOU le dire. Les communautés et les peuples autochtones sont au centre de nos préoccupations parce que ce sont elles qui sont impactées. Nous avons des politiques dans ce sens. Dans le Bassin du Congo, il y a des politiques sous-régionales avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale où nous portons également des politiques de protections de nos populations sur l'ensemble des 15 pays membres de la Commission du Bassin du Congo.

Lorsque je parlais tout à l'heure d'une économie circulaire, c'est une économie alternative qu'il nous faut mettre sur pied pour nos populations qui vivent de la chasse, de la cueillette. Nous sommes en train d'apporter certains financements, dans le cadre du Fonds d'adaptation, nous sommes déjà dans les axes premiers, en termes de sensibilisation et de pédagogie. Ce parce qu'ils sont démunis tout d'abord sur l'appropriation et l'implémentation de la notion de

Changement climatique, de biodiversité et de durabilité tout simplement. Il y a plusieurs choses que nous faisons avec nos populations, qui sont sensibilisées pour une meilleure appropriation et pour une meilleure implémentation de cette grande problématique.

Aujourd'hui, ce n'est pas un sommet de plus. La problématique est tellement importante et demande tellement d'énergie qu'il nous faut multiplier les efforts pour que nous puissions protéger notre habitat commun qui est la planète. Parce que comme le dit le secrétaire général des Nations unies, nous sommes depuis près de 3 ou 4 ans dans l'urgence climatique. Il nous faut arrêter avec les discours. Il nous faut aller vers le concret. C'est pourquoi le sommet convoqué par le président Denis SAS-SOU NGUESSO, qui est président de la Commission Climat du Bassin du Congo, et les Nations unies, le secrétaire Antonio GUTERRES. Aujourd'hui, il nous faut conjuguer toutes ces réunions internationales parce qu'il nous faut réellement des financements.

Mon frère Lee WHITE l'a dit. Lorsqu'il a été question de l'urgence durant le Covid, la mobilisation s'est faite notamment financière, mais nous devons avoir la même mobilisation par rapport à ces questions de changement climatique. ●

Propos recueillis par Séif MOSTLEY

VOTRE GOÛT
PRÉFÉRÉ EST
DE RETOUR

Maintenant disponible dans tous les points de vente



VRAIMENT MAGIQUE



13 Parcs nationaux

11% Du territoire sanctuarisé

20 Aires protégées aquatiques

9 Sites Ramsar

GABON

CHIFFRES CLÉS

LE SAVIEZ - VOUS ?

Au Gabon, l'exploitation forestière à des fins commerciales a démarré en 1889. Grâce à la politique du Président de la République Ali Bongo Ondimba « d'exploiter pour préserver », le Gabon a conservé une couverture forestière de 88 % ce qui fait de lui le pays le plus boisé au monde.